



## Editorial

## Qu'oserais-je écrire en cette période électorale ?

Après m'être fait publiquement reprocher en séance du Conseil communal d'utiliser cet éditorial pour mon bilan personnel, je me suis demandé ce que j'allais bien pouvoir écrire à 10 jours des élections communales, sans risquer ultérieurement une nouvelle volée de critiques !

Alors, fin janvier, suite à l'annonce du décès de Marcel Déjardin, ex-patron-commerçant reconnu et fidèle de l'USP, j'ai décidé, au travers du journal communal, de rendre un bref hommage à celles et ceux, disparus récemment ou il y a quelques années, personnes

attachantes qui ont participé à façonner l'image sociétale du Prilly que nous vivons aujourd'hui. En effet, après leur décès, nous oublions trop vite toutes ces trajectoires de vie, ces investissements professionnels, ces dévouements à la fonction ou à la chose publique prillérane et à la vie des sociétés locales. Avec Marcel, je veux également penser par exemple à Pierre-André Bolanz, dévoué préparateur en chef de la soupe aux pois de la fête nationale, à François Guignard, maître de sciences naturelles, mais aussi photographe émérite, à Xavier

Déjardin, dont le souvenir reste ancré le long du bord de touche du terrain de football de la Fleur-de-Lys, à André Schertenleib, instituteur mais aussi historien et mémoire de notre passé communal, à Paul Rochat, populaire restaurateur-syndic de la « commune libre » de la Fleur-de-Lys 😊 ou encore à Denis Apothéoz, fier porte-drapeau de l'Abbaye de Prilly. Et bien entendu, mes excuses aux familles de celles et ceux que j'oublie de citer ou que je n'ai malheureusement pas connu de par mon arrivée trop récente (1976) sur le territoire prilléran.

L'avenir ne se construit pas sur des souvenirs, paraît-il. C'est vrai, mais il n'en demeure pas moins que les bases de notre société civile, les fondements de notre commune devenue ville, ont été imaginés, créés, construits, consolidés par plusieurs de ces personnes aujourd'hui disparues et à qui nous devons toute notre reconnaissance.

C'est le seul but de cet éditorial dont la courte teneur est sans nul doute inversement proportionnelle à son importance.

*Alain Gillieron  
Syndic*

## Manifestations publiques

EN MARS 2016

### Grande salle

**Samedi 12**, dès 20 h 15: Soirée annuelle des Fribourgeois de Prilly et environs (détails en page 4)

**Mardi 15**, dès 14 h: Thé dansant

**Samedi 19**: Espace Rencontre Prilly-Centre Vide-greniers - Prilly Animation

**Jeudi 24**, dès 11 h 30: La Tablée, repas communautaire

### Castelmont:

**Samedi 5**: Samedi des Bibliothèques vaudoises Bibliothèque (programme en encarté)

**Lundi 7 à 20 h**: Séance du Conseil communal

**Lundi 14 à 20 h**: Séance du Conseil communal

**Mardi 15 à 20 h 30**: Conférence « Scolarité, motivation, maturation: tout se joue avant 6 ans... mais tout se rejoue entre 9 et 13 ans... » - Parents Info Prilly

**Jeudi 17 à 20 h 15**: Conférence « Une société, des religions » - Paroisse protestante de Prilly-Jouxens (détails en page 4)

## Votre déclaration d'impôts 2015...

... une « formalité » grâce à la cyber-fiscalité !



L'Administration cantonale des impôts (ACI) invite les contribuables à profiter de la cyber-fiscalité pour remplir leur déclaration 2015 et la renvoyer électroniquement via VaudTax, disponible sur le site internet

[www.vd.ch/impots](http://www.vd.ch/impots)

La Ville de Prilly, quant à elle, renouvelle, **du 1<sup>er</sup> mars au 17 mars 2016 et du 22 mars au 1<sup>er</sup> avril 2016**, son **soutien aux contribuables désemparés** dans cette incontournable étape fiscale. Pour prendre rendez-vous, merci de vous annoncer au tél. 021 622 72 11

Prochaine édition du Prill'héraut:  
Textes pour le 26 février - Parution le 18 mars

Prilly  
Animation

# 12ème Vide Grenier

**Samedi 19 mars - 9h à 17h • Grande Salle de Prilly + cantine**



## Services communaux

### Christine Mottet et Nicolas Pahlisch

exposent au Château de Prilly  
du 24 mars au 19 mai 2016

#### Présence des artistes :

- les samedi 16 et dimanche 17 avril, de 12h à 18h
- les mercredis 20 avril et 11 mai, de 15h à 18h30

#### Visite guidée de l'exposition par les artistes :

- le samedi 30 avril à 17h, suivie d'un apéritif

Accès par la tour du Château, côté cour,  
hors des heures de l'Administration

#### Espace Equinoxe

Château de Prilly, route de Cossonay 40, 1008 Prilly  
Lundi-vendredi: 8h à 11h15 et de 13h30 à 16h  
Accès par l'entrée principale de l'Administration



Christine Mottet



Nicolas Pahlisch

## Nouveau standard pour les constructions et rénovations communales



Prilly s'engage toujours plus dans l'efficacité énergétique et l'utilisation d'énergie renouvelable pour son patrimoine bâti. La Ville vient d'adopter le «Standard Bâtiments 2015», outil de gestion pour la rénovation ou la construction d'édifices communaux, regroupant les standards et labels les plus exigeants en matière d'énergie et d'environnement.

Depuis 2009, Prilly est signataire du «Standard Bâtiments», charte de construction/rénovation exemplaire d'un point de vue énergétique, édictée par SuisseEnergie et l'association Cité de l'énergie. 2011 a vu la première construction communale être labellisée Minergie: l'Administration communale, suivie quelques années après par le restaurant «La Vague» puis par les bâtiments de la piscine de la Fleur-de-Lys.

Le prochain bâtiment communal qui sortira de terre devrait être Minergie-P, label certifiant les édifices avec le plus haut niveau de performance en matière de consommation d'énergie, si l'on en croit les exigences de ce nouveau Standard 2015, validé par la Municipalité. On y retrouve entre autres les exigences suivantes:

- Implantation de luminaires labellisés Minergie.
- Utilisation de matériaux durables, donc recyclables, pour les constructions.
- Priorité à la production et à la consommation d'énergie renouvelable.
- Comptabilité énergétique des bâtiments.
- Gestion énergétiquement efficiente de la mobilité induite par les constructions communales.

Cet outil d'aide à la construction permettra à la Ville de Prilly d'affirmer son rôle exemplaire en matière de gestion énergétique

et environnementale du bâti et permettra de définir les bases d'évolution de l'ensemble des bâtiments sur son territoire pour les prochaines années.

Energie & Environnement

## N'hésitez pas, appelez Coup d'pouce !

« Immobilisée pendant 3 semaines suite à une mauvaise chute, une jeune fille s'est occupée de mes courses 2 fois par semaine. Une véritable aubaine. Merci. »

« Fortement grippée pendant deux semaines, une jeune fille et un jeune garçon ont sorti mon chien deux fois par jour pendant toute ma convalescence. »

« Les jeunes de Coup d'pouce nous ont aidés à préparer et à ranger la Grande salle; ils ont également accueilli les invités à notre manifestation. Nous ne sommes plus assez, c'est difficile de tout faire. »

Que cela soit pour des privés, les sociétés locales, les services communaux ou les différentes associations, l'équipe Coup d'pouce est au service de la population !

Infos: 021 622 73 35



## Info régionale



ESPACE MALLEY

### SPORT - CULTURE - RENCONTRES

#### Ça bouge à Malley!

##### Lundi soir en musique

Lundi 22 février 2016 de 20h15 à 22h sur la patinoire extérieure, venez danser en patins sur la musique des années 80.

A l'occasion de ces soirées, offre spéciale proposée au Restaurant de la Patinoire.

##### Soirée Light Show

Mercredi 24 février et mercredi 2 mars 2016 de 20h15 à 22h, venez profiter dans la patinoire couverte Odyssee d'un moment de patinage joyeux au son de musiques des années 80 à nos jours, sous un éclairage d'ambiance multicolore !

##### Et toujours...

Fondue patins aux pieds, Spécial seniors « Happy skating », Mon anniversaire à la patinoire, Lundi en musique, etc.

Plus d'infos sur [www.espacemalley.ch](http://www.espacemalley.ch)



CENTRE INTERCOMMUNAL DE GLACE DE MALLEY  
| 1008 Prilly | Tél. 021 620 65 00 |

## En mars, ZIGZAG passe par Prilly !

ZIGZAG, théâtre et jeune public dans l'Ouest lausannois propose en mars une grande traversée du district, de St-Sulpice à Prilly, avec des spectacles pour les plus jeunes dès 6 mois et les familles.

**Samedi 19 mars à 17h et dimanche 20 mars à 11h, «L'Ô»** (pour tous les petits dès 6 mois): Les petits enfants pourront vivre, accompagnés de leurs parents, frères et sœurs, une première expérience théâtrale sur le thème de l'eau, à travers de courtes histoires, comptines et chansons accompagnées d'instruments de musique parfois mystérieux. Lieu: **Aula du collège de l'Union à Prilly.**

A consommer en famille sans modération !

Infos et réservations:  
[www.zigzagtheatre.ch](http://www.zigzagtheatre.ch)  
[info@zigzagtheatre.ch](mailto:info@zigzagtheatre.ch)  
079 271 12 89



## Emondage des haies Elagage des arbres

Taillez arbres et arbustes pour dégager la vue!  
Recommandation du bureau suisse de prévention  
des accidents/bpa

Les yeux enregistrent 90% des informations nécessaires aux usagers de la route. Une bonne visibilité est par conséquent essentielle à la sécurité routière. Hélas, des branches, haies ou arbustes empiètent parfois sur la voie publique, entravant la visibilité. Le bpa sensibilise donc les propriétaires à l'importance de couper les plantations en bordure de route ainsi qu'aux débouchés.

Dès lors, la Municipalité, en collaboration avec la Police de l'Ouest, rappelle qu'en bordure des routes et chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués, selon les normes ci-après :

### Emondage des haies :

- à la limite de la propriété;
- à une hauteur maximale de 60 centimètres lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 mètres dans les autres cas.



### Elagage des arbres :

- au bord des chaussées :  
à 5 mètres de hauteur et 1 mètre à l'extérieur;
- au bord des trottoirs :  
à 2,50 mètres de hauteur et à la limite de la propriété.

Les propriétaires fonciers ou leurs gérants sont invités à exécuter ce travail le plus rapidement possible, mais de préférence pendant la saison morte.

Les dispositions légales à ce sujet sont cependant applicables toute l'année.



## Malley Lumières – Cinétoile

### Actualités cinéma: Zootopie (Zootopia)

Réalisé par Byron Howard et Rich Moore, sur un scénario de Jared Bush, *Zootopie (Zootopia)* est le 135<sup>e</sup> long-métrage d'animation et le 55<sup>e</sup> «Classique d'animation» sorti des studios Disney. Il fera la joie de tous les enfants qui aiment les animaux, lesquels tiennent en effet le haut de l'affiche de cette histoire qui se déguste avec le sourire. Profitez donc des vacances scolaires de février pour passer, en famille, une belle après-midi au cinéma! Et la qualité cinématographique et dramatique promet d'être au rendez-vous puisque les deux réalisateurs ont déjà d'excellents «Classiques Disney» à leur actif: Byron Howard a coréalisé *Volt* (2008) et *Rai-ponce* (2010), tandis que Rich Moore a réalisé *Les Mondes de Ralph* (2012). Dans cette récente aventure animalière, le parti pris des réalisateurs et du scénariste joue d'ailleurs un rôle essentiel. Ils ont en effet élaboré une histoire où les animaux vivent et interagissent dans leur propre univers, créé par eux et pour eux, avec leurs propres règles. Le spectateur est en quelque sorte l'invité et doit donc s'adapter à ce charmant biotope, en l'occurrence la cité de Zootopie. Dans cette métropole, tout le monde a sa place et un rôle à jouer dans la société, de l'éléphant au renard en passant par la girafe, le lion, la souris ou le buffle. Et pour appréhender ce petit monde, qui nous renvoie habilement, avec beaucoup d'humour et de finesse, à notre propre société d'*Homo sapiens*, nous suivons Judy Hopps, une exquise et intelligente petite lapine qui fait son entrée dans la police où, aussitôt, elle est chargée de démêler avec courage une affaire des plus emberlificotées. Cette mission la conduira dans les différents quartiers de Zootopie, à la rencontre des citoyens: péripéties et séquences émotives sont au rendez-vous de cette histoire qui, mine de rien, s'apparente à un conte philosophique...

**Armande Reymond**

### Notre concours !

Gagnez une des 20 entrées valables pour la séance de cinéma de votre choix dans les salles de Cinétoile à Malley Lumières, Prilly, en répondant à la question suivante :

**Judy Hopps est-elle une marmotte, un écureuil ou une lapine ?**

Envoyez-nous votre réponse jusqu'au 4 mars 2016 :

- par carte postale à : Greffe municipal, rte de Cossonay 40, CP 96, 1008 Prilly
- ou par e-mail à : [concours@prilly.ch](mailto:concours@prilly.ch)



## Rejointe par la SIC Prilly, la Société industrielle et commerciale de l'Ouest lausannois s'agrandit...

Forte de 300 membres, la Société industrielle et commerciale de l'Ouest lausannois (SICOL) en compte 120 de plus depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 dès lors que la SIC Prilly a rejoint ses rangs.

La SICOL représente des secteurs d'activités aussi divers que l'industrie, le commerce, l'artisanat et les indépendants. Son but est non seulement de créer des liens entre les entreprises de la région, mais aussi de défendre les intérêts professionnels et politiques de ses membres, de promouvoir le commerce local et de favoriser les relations avec les autorités.

La SICOL se réjouit de compter désormais parmi ses membres la 8<sup>e</sup> commune de l'Ouest lausannois. Avec l'appui de la Fédération patronale vaudoise, elle poursuit son but essentiel d'opter pour l'ouverture, de rassembler des énergies et de s'impliquer encore plus dans la vie économique en soutenant des projets profitables à tous dans cette région en pleine mutation !

La SICOL offre à ses membres un terrain d'échanges et un moyen de faciliter les contacts, des visites d'entreprises et un choix de conférences essentiellement liées à l'actualité économique de la région. Elle invite toutes les personnes intéressées à devenir membre à se manifester.

**Contact :** Stéphane Rezzo, Président de la SICOL  
079 212 04 21, [s.rezzo@hsb.ch](mailto:s.rezzo@hsb.ch), [www.sicol.ch](http://www.sicol.ch)

## Un cadeau idéal !



### Lanterne magique de Prilly

Club de cinéma pour les enfants de 6 à 12 ans...

**Inscrivez-vous**, même en cours de saison (tarif dégressif), à la caisse Cinétoile Malley Lumières ou auprès de l'Etablissement primaire, M<sup>me</sup> Pfändler, tél. 021 557 99 87.

Les membres peuvent aussi faire découvrir le club à une connaissance, dans la même tranche d'âge, pour la modique somme de CHF 5.- la projection, payable sur place.

**Prochaine séance : 5 mars 2016 à 10h**

## Groupements, sociétés, associations



### Ateliers de citoyenneté pour les immigrées de toute origine et un rendez-vous unique sur les questions d'intégration pour le grand public !

L'Union vaudoise des associations musulmanes (UVAM) est une fédération comprenant près de l'ensemble des associations musulmanes sur le territoire vaudois (19 membres). Elle vise à promouvoir la reconnaissance et l'intégration sociale de la population musulmane sur le territoire vaudois et à favoriser un mieux vivre ensemble avec la population vaudoise dans une société plurielle. L'UVAM, en partenariat avec le Centre Culturel Musulman de Lausanne (CCML), basé à Prilly, la Commission Intégration Suisse-Immigrés de Prilly (CISIP) et avec le soutien de l'Etat de Vaud (BCI – Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et pour la prévention contre le racisme) organise différents ateliers de citoyenneté pour les femmes immigrées de toute origine, jusqu'en mai 2016.

Les prochaines sessions sont:

#### Sensibilisation au système politique suisse

Animé par M. Ihsan Kurt, Président de la Commission d'Intégration Suisses-Immigrés de Prilly.

Date: **Mercredi 24 février 2016 de 9h 15 à 10h 45**

Lieu: CCML, Avenue de la confrérie 11, au 2<sup>e</sup> étage, salle 202

#### Les partis politiques implantés à Prilly face à l'intégration

Cette session est ouverte au grand public (uniquement sur inscription).

Date: **Mercredi 16 mars 2016 de 19h à 20h 30**

Lieu: CCML, Avenue de la confrérie 11, au 2<sup>e</sup> étage, salle 202

Les cours sont gratuits, mais l'inscription est obligatoire auprès de M<sup>me</sup> Sandrine Ruiz, coordinatrice de projet au 078 733 31 85 ou par e-mail rsandrine@bluewin.ch

Infos: [www.uvam.ch](http://www.uvam.ch) ou [www.centre-islamique.ch](http://www.centre-islamique.ch)

**M. Akbar Nour,**  
responsable intégration,  
UVAM



### Soirée annuelle de la Société des Fribourgeois de Prilly et environs

le samedi 12 mars 2016  
à 20h 15,  
à la Grande salle

#### Au programme:

Le groupe de danses folkloriques « Le Liseron », accompagné de l'orchestre de Bâle « Holzebärger Ländlerfründe » et du théâtre d'improvisation « Les Improbables ».

Bal dès 23h avec l'orchestre Fandango  
Buvette – Entrée libre

## Prochains rendez-vous de la Paroisse réformée de Prilly-Jouxens

### Une société des religions – Table ronde interreligieuse

La cohabitation de plusieurs religions dans notre société demande de nouveaux moyens pour vivre ensemble en harmonie. Une table ronde avec un imam de Crissier, Mostafa Brahami, le rabbin de Lausanne, Lionel Elkaïm, et un théologien chrétien, Pierre Gisel, permettra de voir les regards de ces religions sur notre situation, les difficultés et les possibilités offertes. Le pasteur Timothée Reymond animera la soirée.

**Jeudi 17 mars à 20h 15 à la salle de Castelmont** (route de Cossonay 42). Entrée libre, collecte. Organisation: Région des Chamberonnes (Eglise protestante) et le Centre œcuménique Pré-Fontaine de Crissier.

### Célébration œcuménique de Carême

A l'occasion du Carême, les paroisses du Bon Pasteur et de Prilly-Jouxens organisent une célébration commune **dimanche 13 mars à 10h 30 à Saint-Etienne**. La célébration sera préparée par une équipe œcuménique, avec des catéchumènes des deux paroisses. Un repas simple suivra.

### Concert de l'Ensemble Ermitage

L'Ensemble Ermitage de Saint-Petersbourg (Russie), composé de 4 chanteurs, sera de passage à Prilly le **mardi 22 mars dans l'église de Broye**. Il animera les vêpres de la Semaine sainte à 19h 30 puis donnera un concert à 20h 15. Entrée libre, collecte.



## Cours de gymnastique – maintien – expression corporelle



Quelle que soit votre condition physique, la méthode Margaret Morris permet de se mouvoir avec aisance et en amitié avec son corps.

Au programme: assouplissement, harmonie du geste, coordination, respiration et mobilisation du dos.

Les cours ont lieu les jeudis de 14h 30 à 15h 30 à la salle de paroisse de Saint-Etienne à Prilly. Possibilité de faire une leçon d'essai gratuite.

Renseignements: Monique Cosendey, enseignante diplômée, 021 701 09 23 ou 079 320 98 33

## Vous avez envie de bouger? Rejoignez un de nos cours!



**Mardi à 13h 30 – Nordic Walking – Cours mixte**  
Parking du terrain de foot de la Fleur-de-Lys

**Mardi à 18h – Zumba – Fitness – Step – Body sculpt – Cours mixte**  
Collège de Mont-Goulin

**Mercredi à 14h – Dynamic sculpt – GRS – Cours dames**  
Collège de Jolimont

#### Renseignements:

Jacklyn Nicolet – 079 388 09 55 – jacklyn@citycable.ch